DIDACTIQUE DU CONTE ET ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS LANGUE DE SCOLARISATION A L'ECOLE ELEMENTAIRE : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES.

Arouna DIABATE, - Université de Koudougou (Burkina)

- Université de Montpellier III (France)

Diabate_arouna@univ-koudougou.bf

Résumé

L'enseignement du français dans les écoles primaires en Afrique, malgré les multiples réformes entreprises depuis les indépendances, accorde peu de place à la littérature orale en général, et aux contes en particulier alors que leurs valeurs culturelles, morales et éducatives sont avérées. Au Burkina Faso, la situation n'est guère reluisante. La faible utilisation des contes dans l'enseignement-apprentissage du français a fait germer l'idée d'investiguer dans ce sens en formulant cette question de départ : comment mieux exploiter les contes africains dans l'enseignement-apprentissage du français au cours moyen ? A travers cette interrogation, des investigations ont été menées par le truchement d'un certain nombre d'instruments que sont le questionnaire, les guides d'entretien et une grille d'observation de leçons, en vue de contribuer à améliorer le niveau des élèves en français à partir de l'exploitation pédagogique des contes africains comme supports pédagogiques dans l'enseignement-apprentissage du français au cours moyen. Toutes choses qui nous ont permis d'identifier les causes de la faible exploitation des contes, de démontrer l'intérêt d'une exploitation judicieuse de ce genre oral et de proposer des stratégies d'exploitation pédagogico-didactique des contes africains en classe de français.

Mots-clés : didactique du français, enseignement primaire, exploitation pédagogique, contes, stratégies, enseignement/apprentissage, langue, culture.

Abstract

The teaching of the French language in primary schools in Africa, despite the numerous reforms since the independence days, makes a little room to oral literature in general and more specifically to tales which have well-known cultural, moral and educational values. In Burkina Faso, the situation is not better. The little use of tales in the teaching of the French language makes us deal with the issue by formulating the following research question: how to better exploit African tales in the teaching of French in the fourth and fifth year of primary

school? Through this question, investigations have been made thanks to the use questionnaires, interviews, observation grid in order to contribute to the improvement of the levels of students in French from the pedagogic exploitation of African tales as pedagogic aids in the teaching of French in the fourth and fifth year of primary school**.** This study has helped us identify the causes of the little use of tales; it has also permitted us to show the interest of the sound exploitation of this oral genre and to propose pedagogic and didactic exploitation strategies of African tales in French classes.

Key words: French didactics, primary education, pedagogic exploitation, tales, strategies, teaching/learning, language, culture

INTRODUCTION

Les africains ne doivent plus subir la langue française. Ils ont la possibilité de la recréer pour la rendre plus accessible à leur mode de vie et à leur manière de penser. Ce faisant, la langue française accueillerait des expressions nouvelles, des structures, des tournures et proverbes qui font la richesse des langues africaines en général, et des contes en particulier. Nous pensons que les peuples africains ont des valeurs culturelles à partager avec les autres peuples du monde et l'école pourrait être un des instruments les plus adéquats pour parvenir à cette fin. En effet, les textes de conte, riches au niveau stylistique, narratif et thématique pourraient être mis à profit dans le cadre d'un programme pédagogique pour faciliter les apprentissages en permettant à l'enfant de puiser dans sa culture des éléments adaptés pouvant servir de tremplin pour l'acquisition de nouvelles connaissances. Du fait de son caractère attrayant et amusant, le conte permet la créativité personnelle et place l'enfant au centre des activités d'apprentissage. Par conséquent, ne serait-il pas possible d'amener par le conte, l'élève à maîtriser la langue française dans la diversité de ses usages et de ses formes au cours moyen ? En Afrique francophone subsaharienne, le français demeure par excellence la langue de scolarisation et constitue à ce titre, la base sur laquelle se greffent les autres apprentissages scolaires[1]. Mais, les supports proposés aux élèves dans l'apprentissage de cette langue prennent-ils suffisamment en compte leur culture ? Les contes ne pourraient-ils pas jouer ce rôle ? Pourquoi les contes africains ne sont-ils pas suffisamment exploités dans nos classes de français ? Ces questions nous amènent à réfléchir sur la problématique de la sous exploitation des contes africains dans l'enseignement-apprentissage du français. Dans ce texte, nous partons des constats et de la question de départ, en passant par la problématique, les objectifs, le cadre théorique, les hypothèses, le dispositif méthodologique puis les principaux résultats obtenus, pour terminer par des propositions didactiques en vue d'une exploitation efficace des contes africains dans l'enseignement-apprentissage du français au cours moyen.

[1] VIGNER (1989,2001), CUQ (1991), MAURER (1995), VERDELHAN (2002).

I - CONSTATS

Le conte, art de la parole, est l'une des manifestations les plus visibles de la tradition orale africaine et constitue une de ses richesses fondamentales. Cependant, BASSANE constate que « *L'oralité, au lieu de constituer un atout, se trouve quelque peu négligée par les systèmes éducatifs en vigueur* ». C'est dire que nos écoles n'exploitent pas assez le potentiel culturel de l'oralité. En effet, dans les livres de lecture, on sent le souci de prendre en compte les contes, mais il faut dire avec BASSANE (2007, p. 6) que : « *En dehors de quelques récits de conte que comportent les livres de lecture et qui sont exploités uniquement dans le cadre de l'apprentissage de la lecture, c'est le vide total* ». Aussi, TIBIRI (2003, pp.64-65), abordant la place de la littérature burkinabé dans les manuels de l'Enseignement de Base et son impact sur les élèves, conclut que trois des cinq textes plébiscités par les élèves sont des contes et, par cette attitude les élèves nous rappellent que nous sommes issus d'une société à tradition orale dans laquelle le conte joue un rôle de véhicule des valeurs. Malheureusement, souligne TIBIRI, les contes burkinabè figurent très peu dans les manuels alors que de nombreux recueils de belle facture existent.

C'est dire que les contes qui constituent un genre littéraire prisé par les enfants sont en nombre insuffisant dans les livres de lecture et ceux issus de la littérature burkinabé n'y figurent pas. Lors de la rentrée littéraire les 27 et 28 octobre 2012, la société des auteurs, gens de l'écrit et des savoirs (SAGES) a abordé la question de l'insertion des œuvres burkinabè dans les programmes d'enseignement. Ainsi, à en croire BAYALA, E. M., « *bien qu'ils soient les principales aides de l'enseignant en classe, les manuels et les œuvres littéraires étudiés au Burkina sont en grande partie des publications étrangères* ». Le romancier ILBOUDO, P. C.[2], lui, interpelle ainsi ses compatriotes « *Vous importez votre littérature, vous importez votre culture !* ». Comme on le constate, la littérature orale est peu valorisée dans notre système d'enseignement. Est-ce, parce que les approches pédagogiques appliquées jusqu'ici ne permettent pas aux enseignants de disposer de stratégies efficaces pour exploiter les contes comme support en didactique du français ?

La non prise en compte des contes dans les systèmes éducatifs en Afrique a amené BELINGA, E. à faire ce constat : « *Mais, malgré les travaux, nombreux et importants, de recherche et d'érudition qui lui ont été consacrés au cours de cette seconde moitié du* xx*^e^ siècle, les élèves, étudiants et professeurs ne disposent pas, jusqu'à l'heure actuelle, de manuel pédagogique susceptible de les guider tant sur le plan des études théoriques que sur celui des études pratiques* » .

Dans les programmes officiels de 1989-1990, on recommande que l'enseignement du français parte toujours d'un texte de base. Ce texte doit être intéressant, captivant et motivant afin de susciter chez l'apprenant le désir d'apprendre. Dans le document « *programme minimum commun du français, langue seconde pour l'école élémentaire, version 1994* » de la

[2] Pierre Claver ILBOUDO cité par Ebou Mireille BAYALA dans le même journal Observateur Paalga, p.32

http://www.sudlangues.sn/ ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com Tel : 00 221 77 548 87 99

CONFEMEN, (p.121)[3] un apprentissage motivant du français est aussi demandé : « *Il convient en effet de partir de situations de communication aussi proches que possible de ses réalités quotidiennes vers une ouverture sur l'extérieur. Il faudra s'appuyer sur ses besoins et rechercher des situations de communication motivantes qui permettent de l'engager totalement* ». Mieux, les textes officiels de 1923 cités par MAKOUTA-MBOUKOU déclarent : «(*…) toute méthode est mauvaise si elle n'inspire pas à l'enfant le désir de traduire ses impressions* ». Quel support pédagogique mieux que le conte peut répondre à cette exigence ? Comment se fait-il alors que les textes de contes africains qui intéressent tant les enfants ne soient pas suffisamment utilisés comme corpus dans l'enseignement-apprentissage du français ?

Or, constate Ouattara (2013), dans la construction des épreuves d'étude de texte proposées au concours de l'excellence des classes de CM1, on a privilégié entre 2004 et 2008 les textes de conte. Mais pourquoi les contes sont utilisés comme supports pour évaluer les élèves en français alors qu'ils sont moins exploités pour enseigner cette discipline dans les classes ? Les enseignants parviennent-ils à exploiter les contes africains dans leurs pratiques quotidiennes ? YORO, S., fait ce constat : « *le conte contribue à « l'africanisation » des programmes de l'école et à un meilleur apprentissage de la lecture et de l'écriture. Or, comme nous l'avons constaté, il existe un grand décalage entre les discours théoriques sur le conte et les pratiques réelles menées dans les classes ».*

Jadis transmis de génération en génération, les contes se meurent faute de mécanisme de pérennisation et d'une exploitation pédagogique conséquente. De nos jours, les contes se racontent assez rarement, car la télé, les jeux électroniques, les jeux vidéo ont remplacé la lecture et les veillées familiales où les anciens racontaient les contes à leurs petits-enfants. Si les enfants ne savent rien des contes aujourd'hui, c'est une grande partie des valeurs culturelles qui se trouve menacée. Face à cette perte progressive de nos valeurs culturelles, l'école est mise en cause parce qu'elle est incapable de sauvegarder et promouvoir notre culture, ignorant ainsi ce précieux conseil que nous donnait Amadou HAMPATE BA « *si vous voulez sauver des connaissances et les faire voyager à travers le temps, disaient les vieux initiés bambaras, confiez-les aux enfants* ». L'école semble avoir donc du mal à s'adapter aux réalités socioculturelles de l'Afrique qui, pourtant, regorge des potentialités. C'est ce que semble dire BASSANE (2007,16) : « (…)*, il est dommage de constater qu'en Afrique où la richesse des contes rivalise avantageusement avec celle des autres continents, l'école ne puisse pas créer des conditions efficaces d'exploitation du conte surtout qu'à travers ce dernier l'on fait usage de plusieurs moyens paralinguistiques et l'on évoque les éléments comme la faune et la flore dont la menace est une réalité. »*

Ce faisant, nous pensons qu'il faut donner aux contes africains une place de choix dans l'enseignement en général, et en particulier dans celui du français au cours moyen. Pour

[3] Conférence des Ministres de l'Education nationale des pays ayant en partage le français. Elle a commandité une étude sur les programmes d'enseignement du français langue seconde dans les pays membres depuis 1986.

aborder cette question nous avons formulé la question de départ suivante : *pourquoi les contes africains qui sont le genre de la littérature orale le plus connu ne sont pas suffisamment exploités dans l'enseignement-apprentissage du français à l'école primaire ?* La recherche de réponse à cette question nous a amené à élaborer une présente problématique.

II – PROBLEMATIQUE

2- 1 Questions de recherches

Les sociétés africaines majoritairement appartiennent à la civilisation de l'oralité. Elles disposent de ce fait, de potentialités propres qu'il convient de partager avec le reste du monde. En effet, les peuples africains, bien avant l'arrivée des Européens exprimaient leurs pensées, leurs sentiments et leurs préoccupations les plus profonds sous la forme de légendes, de mythes, d'allégorie, de paraboles, de contes, de chants, de mélopées, de proverbes, de devinettes, etc. De nos jours, ces formes de pensées dont certaines personnes avaient la maîtrise totale commencent à s'effondrer essentiellement pour deux raisons : il s'agit de l'indifférence manifestée à leur égard par les jeunes générations plus orientées vers les valeurs occidentales d'une part et de la disparition progressive des dépositaires, d'autre part. Face à cette menace sur nos valeurs culturelles, CAUVIN (1980a, p.47) propose de conserver ce patrimoine au moyen de l'écriture : « *Il est certain que l'écrit véhicule la pensée dans l'espace et dans le temps. Et une manière de survivre pour les cultures traditionnelles, c'est de confier leur trésor culturel à l'écrit* ». Mais comment y parvenir ? Dans les pistes de solution qu'il suggère, l'institution scolaire est prépondérante (1980a, pp.47-48) : « *A l'heure où différents Etats s'efforcent de promouvoir l'enseignement de la « littérature traditionnelle », il serait bon que des manuels voient le jour, et que l'on utilise couramment ces textes à la radio et à l'école* ».C'est donc dire que les contes doivent servir non seulement à éduquer les masses à travers les média, mais aussi et surtout les enfants par le truchement de l'école.

Le processus de mondialisation, facilité par l'évolution des technologies de l'information et de la communication soulève à la fois le défi des identités culturelles et celui des diversités culturelles. Lors de la sixième session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine (UA), tenue du 23 au 24 janvier 2006 à Khartoum au Soudan, une charte de la renaissance culturelle africaine fut adoptée. Cette charte dispose en son article 10, alinéa 1 : « *Les Etats s'engagent à assumer l'introduction des valeurs culturelles africaines et les principes universels des droits humains dans l'enseignement et dans les programmes d'information et de communication* »[4].

[4] Charte de la renaissance culturelle africaine adoptée le 24 Janvier 2006 lors de la sixième assemblée ordinaire des chefs d'état et de gouvernement tenue à Khartoum au Soudan du 23 au 24 Janvier 2006.

Mais, les pays africains subissent toujours de plein fouet l'influence des civilisations étrangères. Dans un tel contexte, l'école se trouve piégée ; elle véhicule moins les valeurs africaines au profit de celles occidentales. KI ZERBO (1990, P 92) attire notre attention sur cette situation quand il affirme : « *l'école ne peut tourner le dos au patrimoine africain ; ce serait l'école en Afrique et non l'école africaine* ». Cependant, la littérature orale africaine qui regorge de valeurs culturelles inestimables et inépuisables qu'on aurait pu mettre à profit à l'école pour aller à la rencontre d'autres civilisations, se trouve marginalisée par l'institution scolaire. La langue française imposée aux petits africains avec les réalités socioculturelles importées ne constitue-t-elle pas une difficulté ?

Dans nos écoles, les élèves éprouvent de sérieuses difficultés pour s'exprimer en français aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. OUEDRAOGO fait des constats inquiétants. Abordant les causes des difficultés des élèves en rédaction, il écrit que le problème de la qualité de l'expression écrite reste une question d'actualité malgré les mesures prises et qu'il faut nécessairement recourir à d'autres voies en dehors du système éducatif, notamment en mettant à profit les occasions de communication qui caractérisent la vie de tous les jours dans la cité.

C'est donc dire que les stratégies traditionnelles d'enseignement-apprentissage du français doivent être repensées. Dans cette perspective, les contes qui étaient jadis des outils d'éducation, de moralisation, de socialisation et de communication par excellence ne pourraient-ils pas servir de tremplin pour l'enseignement-apprentissage du français et contribuer ainsi à améliorer le niveau des élèves dans cette discipline? Comment s'y prendre pour que les contes soient un moyen d'action pédagogique pour l'amélioration du niveau des élèves en français? Ces interrogations nous ont conduit à formuler les objectifs suivants.

2 – 2 Objectifs

- Objectif général

Par cette recherche, nous voulons contribuer à améliorer le niveau des élèves en français à partir de l'exploitation pédagogique des contes africains comme supports pédagogiques dans l'enseignement–apprentissage du français au cours moyen.

- Objectifs secondaires

Objectif secondaire n°1 : identifier les causes de la sous exploitation des contes africains dans l'enseignement-apprentissage du français au cours moyen.

Objectif secondaire n°2 : dégager l'intérêt de l'exploitation des contes africains dans l'enseignement-apprentissage du français au cours moyen ;

Objectif secondaire n°3 : proposer des stratégies d'exploitation des contes africains pour améliorer l'enseignement-apprentissage du français au cours moyen.

Si les objectifs de recherche permettent de savoir quelle direction nous prenons, un parti pris théorique pourrait davantage éclairer le lecteur.

2 – 3 Parti-pris théorique

Le parti-pris théorique retenu ici est celui du rôle éducatif assigné au conte depuis belle lurette. Le conte, loin d'être un simple divertissement, contribue à la maturité de l'esprit, à la compréhension des problèmes de la vie, à la formation de la personnalité. Ainsi pour N'DA K, P. (1984, 170), si le conte est formateur, cela veut dire qu'il est instructif. Pour ce faire, il constitue non seulement la base d'un enseignement intégral, mais aussi une source d'informations sur la société traditionnelle. Par ailleurs, DIENG SARR et ses collaborateurs (1996, 18) trouvent que le conte participe de la formation de l'homme en tant que véhicule de l'éthique traditionnelle et permet :

- d'inculquer à l'enfant des valeurs socioculturelles, en le mettant en garde contre les interdits et en lui montrant les sanctions réservées aux récalcitrants ;

- d'aider l'enfant à extérioriser ses sentiments, ses pensées avec cohérence et logique ;

- de développer son jugement en vue de la construction harmonieuse de sa personnalité.

L'enfant occupe une place importante dans les contes africains. Son personnage apparaît dans de nombreux contes : l'enfant ordinaire, l'orphelin, l'enfant prodige, l'enfant malin, l'enfant mystérieux, les jumeaux. Pour qu'un conte puisse déclencher chez l'enfant l'envie de découvrir et d'apprendre, il faut qu'il comporte une dose d'aventure et d'activités où l'enfant se reconnaisse un rôle. C'est pourquoi le personnage de l'enfant dans les contes africains a une visée à la fois pédagogique et didactique.

Les différents types d'enfants rencontrés dans les contes africains ne sont en réalité que des aspects différents de la figure de l'enfant et ont pour objet de diversifier l'éducation morale et sociale dont ce dernier a besoin pour se construire. Ainsi, selon J-F DORTIER, le conte aide l'enfant à assumer les épreuves psychiques qu'il doit affronter et permet ainsi à sa personnalité de se construire. Pour N'DAK, P (p.127) : « *Si très souvent les contes utilisent les personnages allégoriques (animaux surtout) pour faire passer un enseignement, il est bien entendu que le personnage le mieux indiqué pour parler de l'homme à l'homme est encore l'homme, et plus spécialement l'enfant (...) Le choix de l'enfant, être insignifiant, comme acteur principal de conte permet, comme nous l'avons dit ailleurs d'atteindre la sympathie, le cœur, et la conscience de l'homme.* »

Dans une perspective didactique, les contes pour enfants, utilisés comme supports d'enseignement pourraient constituer une source de motivation pour eux, car les enfants s'identifient très vite au héros et affectionnent les jeux de rôle. A cet effet, l'exploitation des contes africains en didactique du français peut favoriser une meilleure appropriation de cette

langue par ces derniers qui se sentent à la fois acteurs et sujets de l'activité d'apprentissage qu'on leur propose.

Le conte a une très grande valeur éducative. Une séance de conte constitue un exercice de mémoire et une occasion de faire preuve de cohérence, de logique et d'attention soutenue. Ce faisant, le conte a le potentiel pour aider l'enfant à :

- cultiver l'esprit de solidarité, l'esprit de tolérance et d'acceptation de l'autre, contribuant ainsi à sa socialisation ;

- développer sa mémoire, l'imagination créatrice, l'affectivité, la sensibilité et l'éveil intellectuel ;

- extérioriser ses sentiments et sa pensée ;

- développer l'expression verbale et corporelle et sa capacité de communication;

- construire la pensée logique, le raisonnement, le jugement, formant ainsi sa personnalité ;

- éveiller la curiosité en suscitant le désir de connaître et de comprendre.

Comme nous le constatons, les contes ont une très grande valeur éducative et pourraient contribuer de façon significative à l'acquisition de compétences linguistiques plus complexes en vocabulaire, lecture, grammaire, conjugaison et à une meilleure maîtrise des structures syntaxiques, etc. C'est pourquoi nous pensons que leur exploitation en didactique de français peut constituer à la fois une source de motivation et un capital culturel à promouvoir pour favoriser l'acquisition du français sous plusieurs formes. Nous pourrons emprunter ici à Galisson[5] son concept de « didactique des langues-cultures »

Pour mener à bien cette recherche nous avons formulé des hypothèses qui sont des réponses probables à nos questions de recherche.

2 – 4 Hypothèses de recherche

Nous sommes parti d'une hypothèse principale et de trois hypothèses secondaires.

Hypothèse principale

La faible exploitation des contes africains dans l'enseignement-apprentissage du français au cours moyen est liée à la non disponibilité de textes de conte adaptés dans les écoles et à la non maîtrise des stratégies d'exploitation par les enseignants.

[5] Introduit par lui en

http://www.sudlangues.sn/ ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com Tel : 00 221 77 548 87 99

Hypothèses secondaires

- ***Hypothèse n°1*** : la sous exploitation des contes africains dans l'enseignement-apprentissage du français au cours moyen est due à la non disponibilité de recueils de contes adaptés au niveau des élèves dans les écoles.

- ***Hypothèse n°2*** : la méconnaissance des stratégies d'exploitation des contes fait que les enseignants ne développent pas des initiatives pour les utiliser comme supports pédagogiques dans l'enseignement-apprentissage du français au cours moyen.

- ***Hypothèse n°3*** : les contes africains intéressent les enfants et leur exploitation en didactique de français contribue à améliorer le niveau des élèves en français.

Maintenant, il convient de décrire le dispositif méthodologique.

III - DISPOSITIF METHODOLOGIQUE

3 -1 Champ d'étude

Nous avons choisi de mener notre recherche dans la région des Hauts-Bassins, précisément dans la province du Houet. Cette province est administrée dans le domaine de l'éducation par la direction provinciale de l'enseignement de base et de l'alphabétisation du Houet qui est une structure déconcentrée du MENA. Elle compte en 2012-2013 dix-huit (18) circonscriptions de l'éducation de base dont huit (08) sont dans la commune de Bobo-Dioulasso, chef-lieu de la province et de la région et dix (10) autres circonscriptions dans les communes rurales.

Pour les besoins de la recherche, notre choix s'est porté sur deux (02) CEB de la province dont la CEB de Bobo I située en zone urbaine où nous avons effectué notre stage et celle de Bama, située en milieu rural. Le choix de notre champ d'étude se justifie par le fait que nous avons constaté que des soirées de conte sont organisées à l'intention des enfants au centre culturel français Henri MATISSE[6], situé non loin des inspections. De plus, dans la ville de Bobo-Dioulasso, il existe l'association « *maison de la parole* » travaillant pour la promotion des contes africains. Cet environnement favorable aux contes nous a donc incité à choisir cette province.

Travailler dans deux CEB nécessite qu'on dispose des données générales sur ces structures. Pour cela, voici une présentation générale des statistiques des CEB de Bama et Bobo1 .

Statistique générale des CEB retenues

[6] Devenu depuis 1à 2 ans Alliance française, antenne de Bobo.

N° d'ordre	CEB	ECOLES			ENSEIGNANTS			ELEVES		
		Publiques	Privées	T	F	H	T	F	G	T
01	Bama	34	15	49	114	121	235	6578	7076	13654
02	Bobo1	15	11	26	123	127	250	4596	4700	9296
TOTAL		49	26	75	237	240	477	11174	11776	22950

Légende : T= total ; F= filles ; G=garçons. CEB : Circonscription d'Education de Base

Source : services des Statistiques de Bama et de Bobo 1 (2012-2013)

L'analyse de ce tableau fait ressortir que la CEB de Bama a plus d'écoles que celle de Bobo1 : quarante-neuf (49) écoles contre vingt-six (26). Ce qui expliquerait le fait que le nombre d'élèves de Bama soit plus élevé que celui de Bobo1, treize mille six cent cinquante-quatre (13654) contre neuf mille deux cent quatre-vingt-seize (9296). L'observation que nous pouvons faire, c'est que malgré le nombre élevé d'écoles en milieu rural le nombre d'enseignants est bas par rapport au milieu urbain. Cette situation a pour conséquence des classes vacantes en cas d'absence des enseignants pour divers motifs du fait de l'insuffisance du personnel enseignant.

3 – 2 Instruments de collecte des données

Pour atteindre les résultats en rapport avec les hypothèses, nous avons construit et utilisé plusieurs types d'instruments à savoir le questionnaire, les guides d'entretien et une grille d'observation de leçons de français.

Le questionnaire a servi à recueillir les informations avec les enseignants des classes de CM des écoles concernées par l'étude Nous avons choisi d'échanger avec les directeurs et les élèves des écoles concernées par l'étude au moyen de guides d'entretien élaborés à cet effet. La grille d'observation a pour objet de rendre compte des situations d'enseignement-apprentissage du français à partir des contes utilisés comme supports dans seize (16) classes dont huit (08) de CM1 et huit autres (08) de CM2.

IV - RESULTATS

4 – 1 Vérification de l'hypothèse n° 1

Nous avions émis l'hypothèse selon laquelle : « *la sous exploitation des contes africains dans l'enseignement-apprentissage du français au cours moyen est due à la non disponibilité de recueils de contes adaptés au niveau des élèves dans les écoles* ». Les trois (03) indicateurs suivants devraient nous permettre de vérifier cette hypothèse :

- l'inexistence de recommandations spécifiques des autorités pédagogiques et administratives quant à l'utilisation de recueils de contes pour la didactique du français ;
- la non disponibilité de recueils de contes dans les écoles ;
-la faible exploitation des textes de conte, notamment ceux qui sont dans le livre de lecture officiel, comme support pédagogique dans l'enseignement-apprentissage du français au cours moyen.

Les données recueillies à partir du questionnaire, des différents entretiens et de l'observation des leçons nous renseignent sur ces indicateurs.

- **L'inexistence de recommandations spécifiques des autorités pédagogiques et administratives quant à l'utilisation de recueils de conte pour la didactique de français.**

Cet indicateur est satisfait par la question n°4 se rapportant à l'organisation par les enseignants de séances de contes. 37,5% de ceux-ci ont répondu par l'affirmative contre 62,5% qui ont répondu par la négative. Parmi ces derniers, 59,37% ont évoqué l'absence du conte au programme et sur l'emploi du temps pour se justifier. Autrement dit, ils pensent qu'il n'y a aucune contrainte administrative et pédagogique à prendre en compte les contes dans les activités d'apprentissage. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre cette phrase de l'enquêté n° 17 : « *Nous sommes plutôt préoccupés par les disciplines imposées par les programmes* ».
De plus, abordant les difficultés, les directeurs ont souligné que les contes ne sont pas officiellement recommandés par les instructions et ne figurent pas au programme. C'est pourquoi, enseignants et directeurs ont, dans leurs suggestions, recommandé que les contes soient inscrits au programme. Ce faisant, on pourrait avoir des instructions plus claires en matière d'exploitation des contes, car toutes les matières au programme sont toujours accompagnées d'instruction. En attendant, il n'y a pas d'instruction et de recommandations spécifiques des autorités quant à l'exploitation des contes à l'école. Aussi convient-il d'examiner le second indicateur.

- **La non disponibilité de recueils de contes dans les écoles**

La question n° 5 posée aux enseignants nous permet de vérifier la non disponibilité des recueils à l'école en plus des questions d'entretien.

Par rapport à la disponibilité des recueils, 96,87% des enseignants déclarent que leur école n'en dispose pas, contre 3,12% qui affirment le contraire. L'unique enseignant qui a répondu par l'affirmative cite comme référence, le livre de lecture CM2/ IPB. Il semble confondre livre de lecture contenant des contes et recueils de contes. Aussi, faut-il souligner que 87,5% des directeurs disent que leur école ne dispose pas de recueils de conte. Un seul directeur a présenté un recueil de contes qu'il n'a jamais mis à la disposition des enseignants et des élèves. En effet, ces derniers ignorent l'existence de ce recueil. En outre, les élèves (100%) reconnaissent tous que leur école n'a pas de livres de contes. Il ressort alors que 96,87% des enseignants, 87,5% des directeurs et 100% des élèves confirment l'inexistence de recueils de contes dans les écoles.

De plus, 62,5% des enseignants justifient la non organisation des séances de conte par l'absence de recueil de contes. Les écoles ne disposent donc pas de recueils de contes suffisants et cela est l'une des causes de la sous exploitation des contes.

- **La faible exploitation des textes de conte, notamment ceux qui sont dans le livre de lecture officiel, comme support pédagogique dans l'enseignement-apprentissage du français au cours moyen.**

Nous avons contrôlé cet indicateur à travers plusieurs questions. Ainsi, à travers la question n° 9, nous avons voulu savoir si les contes ont déjà été utilisés pour enseigner. A cette question, 71,87% des enseignants disent exploiter les contes contre 25% qui affirment le contraire et 3,12% ne se prononcent pas. L'examen des statistiques relatives à la fréquence d'utilisation des contes dans les disciplines enseignées permet de voir un taux de 62% pour la lecture, 18,75% pour l'étude de texte, à égalité avec la morale, 18,75% également. Pour 9,37%, il n'y a pas de précision. Des disciplines telles que la grammaire, le vocabulaire, la conjugaison, la rédaction n'ont pas été cochées. Ce qui montre que la plupart des enseignants exploitent les contes du livre en lecture, ensuite vient l'étude de texte et l'élocution. Mais la fréquence de l'utilisation des contes en français est venue nous persuader qu'en réalité, les contes ne sont exploités qu'en lecture. En effet, 28,12% des enseignants n'ont pas donné de réponse par rapport à la fréquence, 6,25% des enseignants ont préféré une autre forme de présentation de la fréquence : *1 texte sur 8 textes lus*. Ce qui est très vague, car on ne sait à quel rythme ces textes sont lus. 3 enseignants, soit 9,37% exploitent le conte deux fois par mois, 14 enseignants, soit 43,75% exploitent le conte une fois par mois et 1 enseignant, soit 3,12% exploite le conte 1 fois par semaine. Cette dernière réponse ne nous convainc pas dans la mesure où il y a un minimum de 9 textes par semaine et le conte est généralement placé en fin de thème. Il est difficile pour cinq jours ouvrables dans la semaine d'étudier un conte, en moins de lire deux textes par jour.
En somme, il faut dire que les contes qui sont dans le livre sont majoritairement exploités en lecture. En dehors de l'étude de texte où 18,75% disent exploiter le conte, c'est seulement 1 enseignant ou 3,12% qui affirme l'exploiter en élocution. Comme on le constate les disciplines comme la grammaire, le vocabulaire, la conjugaison, la rédaction ne sont pas citées. C'est donc dire que toutes les sous-disciplines du français ne sont pas prises en compte.
De l'entretien réalisé avec les directeurs, il ressort que c'est seulement en lecture que les contes sont pour le moment exploités. 100% des directeurs interrogés confirment cette information. Du reste, les élèves qui sont les premiers bénéficiaires ont reconnu que c'est seulement en lecture qu'ils ont étudié les contes du livre.
Aussi, parmi les difficultés liées à l'exploitation des contes, enseignants et élèves ont-ils relevé la longueur des contes des livres de cours moyen. Cela pose du coup le problème d'adaptabilité par rapport au niveau et à l'âge des enfants.
Comme on le constate, non seulement les textes de conte des livres de lecture du cours moyen ne sont pas suffisamment exploités (au maximum 2 fois par mois), mais aussi, ils ne sont pas utilisés pour enseigner toutes les sous-disciplines du français. C'est seulement en lecture que la très grande majorité des enseignants les exploitent. De plus, ces contes sont longs, ce qui ne facilite pas leur compréhension par les élèves.

Les données ci-dessus évoquées nous autorisent à avancer que la première hypothèse est confirmée

4 – 2 Vérification de l'hypothèse n° 2

La deuxième hypothèse était libellée comme suit : « *La méconnaissance des stratégies d'exploitation des contes fait que les enseignants ne développent pas des initiatives pour utiliser les contes africains comme supports pédagogiques dans l'enseignement*-*apprentissage du français au cours moyen* ». Quatre (04) indicateurs ont été élaborés pour vérifier cette hypothèse.

- **Le manque de formation pour l'exploitation des contes africains en didactique du français.**

La première question avait pour objet de savoir si les enseignants avaient reçu une formation sur l'exploitation pédagogique des contes. Les réponses recueillies sont les suivantes : 96,87% des enseignants interrogés n'ont pas reçu de formation, contre 3,12% qui dit avoir reçu une formation. Cependant, l'intéressé s'est gardé non seulement de citer les étapes de la narration d'un conte, mais aussi, a déclaré qu'il ne connaît pas de recueils de contes exploitables en classe. Cet enseignant a-t-il véritablement reçu une formation ?
Au niveau des directeurs, la question de la formation a été au cœur de l'entretien et tous les directeurs (100%) disent n'avoir jamais bénéficié d'une formation sur l'exploitation pédagogique des contes. C'est, nous semble-t-il ce qui pourrait expliquer la non exploitation de l'unique recueil de contes intitulé : *Sagesse et malices de Mbolo le lièvre d'Afrique* dont dispose une école et qui n'a jamais été mis à la disposition des maîtres et des élèves. Ce livre est en dépôt dans le bureau du directeur sans utilité apparente.

En réalité le manque de formation dans le domaine du conte est assez criard, car la quasi-totalité des enquêtés qui ont plus de quinze ans de métier n'en ont jamais bénéficié.

- **La méconnaissance de la structure narrative d'un conte africain par les enseignants.**

La majorité des enseignants (96,87%) ignorent la structure narrative d'un conte, contre un seul (3,12%) qui dit la connaitre. Cependant, l'intéressé qui dit connaître cette structure narrative s'est gardé de s'aventurer dans l'énumération des différentes étapes qui était pourtant demandée.
Du reste, nous avons vérifié cette lacune lors de l'observation des séances pratiques : les enseignants posent trop de questions sur des éléments accessoires. Ils ne parviennent pas à distinguer les étapes essentielles d'un conte si bien qu'on passe le temps sur des faits secondaires au détriment des faits principaux.

- **Les difficultés pour les enseignants de choisir des contes adaptés au niveau des élèves**

A la question de savoir si les enseignants connaissaient des recueils de contes exploitables en classe, 9,37% ont répondu *oui*, contre 81,25% qui ont répondu *non*. Ceux qui ont répondu par l'affirmative ne semblent pas bien connaître les recueils qu'ils proposent, car les titres contiennent des erreurs et leur adaptation par rapport au CM nous laisse dubitatif. Ainsi *les contes d'Amadou Koumba* et non d'*Amadou Kourouma* évoqués par un enseignant sont plus utilisés en 3e qu'au CM, et il est même inscrit au programme des classes de seconde. Même l'enquêté no 10 qui dit avoir reçu une formation sur l'exploitation du conte a répondu par la négative à la question de savoir s'il connaissait des contes exploitables en classe.
De plus, les directeurs ont relevé au titre des difficultés, la méconnaissance de textes de conte adaptés au niveau des élèves par les enseignants. Si le choix de textes de conte adaptés est apparu dans les difficultés, c'est qu'il n'est pas aisé de choisir un texte qui puisse répondre aux intérêts intellectuels et aux besoins psychologiques des élèves d'un cours donné surtout quand on n'a pas bénéficié de formation en la matière.
Au stade actuel, sans formation, les enseignants ne peuvent opérer un choix éclairé de texte de conte.

- **Le manque de documents guides**

Le manque de documents guides comme justification est apparu tout le long des réponses aussi bien au niveau des enseignants que des directeurs. C'est ainsi qu'à la question « *connaissez-vous les étapes de narration d'un conte* ? », les 96,87% qui ont répondu *non* justifient leur réponse par le manque de documents guides. Cette même justification est utilisée par les 21,87% qui disent ne pas être en mesure de dire des contes aux élèves. Au niveau de la question relative à l'organisation de séances de conte, 62,5% des enseignants disent n'en avoir jamais organisé à l'école et ils accusent de ce fait (56,25%), le manque de documents guides.
Abordant les difficultés, les enseignants et directeurs ont encore évoqué le manque de documents guides. Pour cela, dans les suggestions ces acteurs souhaitent qu'on mette à la disposition des écoles des documents guides comme cela se fait dans les autres matières pour une meilleure exploitation des contes.
Aussi, lors des séances d'observation pratique, de nombreux enseignants se demandaient comment ils allaient procéder si des fiches expérimentales ne leur étaient pas proposées. Cela montre que le manque de documents guides semble constituer un handicap majeur à l'exploitation des contes.
Partant des éléments ci-dessus développés, nous sommes fondé à déclarer que l'hypothèse no 2 est confirmée.

4 – 3 Vérification de l'hypothèse no 3

La troisième hypothèse formulée comme suit : « *les contes africains intéressent les enfants et leur exploitation en didactique de français contribue à améliorer le niveau des élèves en français* ».Pour vérifier cette hypothèse, nous avons identifié cinq (05) indicateurs qui sont : la participation active des élèves aux leçons qui ont pour support le conte ; la reformulation orale et écrite des contes étudiés ; l'emploi correct des formes verbales étudiées dans les

contes ; le taux de réussite des leçons ; le sentiment de satisfaction des enseignants lorsqu'ils exploitent les contes en didactique du français.

- **La participation active des élèves**

Les questions 7 et 8 nous permettent de vérifier cet indicateur. La question 7 avait pour objet de savoir si les contes sont importants à l'école et la question 8 devait nous renseigner sur l'intérêt véritable des contes auprès des élèves.
87,5% des enseignants affirment que les contes sont une source de motivation pour les élèves. Or, on ne peut constater la motivation qu'à travers la participation active aux leçons. Par rapport à cette même question, 100% des directeurs reconnaissent l'importance des contes à l'école. Ils le justifient par plusieurs arguments dont celui-ci : ils suscitent plus de motivation, plus d'engouement chez les élèves.
De même, étant donné que 100% des élèves enquêtés affirment aimer les contes, nous pouvons conclure que ce genre les intéresse fortement.
En outre, nous avons demandé aux enseignants et aux directeurs si les contes intéressaient les élèves. A cette question, 100% des enseignants et 100% des directeurs ont répondu par l'affirmative en donnant des justifications qui semblent être le fruit de leurs différentes observations. Pour les enseignants, les élèves participent activement lorsqu'il s'agit d'un texte de conte, à la fin du conte, ils veulent toujours qu'on aborde un autre conte. Mieux, pour l'enquêté n° 9 « *lors des séances où les contes sont utilisés comme support les élèves sont calmes, silencieux, et sont attentifs au moindre détail* ». Quant à l'enquêté n° 26, il remarque que « *lors de la lecture des textes de conte la participation est active et tous les élèves veulent lire* ». Les directeurs justifient leur réponse en affirmant entre autres, que les élèves participent activement, qu'ils sont plus motivés et que le silence s'obtient sans effort.
Pendant l'observation des séances pratiques, nous nous sommes rendu compte de l'engouement des élèves pour le conte, d'une part, à travers leur enthousiasme et leur motivation constante et permanente lors des leçons d'autre part. Aussi devons-nous souligner que cette motivation est la même aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, aussi bien dans une classe tenue par un homme que dans celle tenue par une femme. Et, comme l'ont dit certains directeurs, on n'a pas besoin d'effort pour susciter l'intérêt et obtenir le silence.

- **La reformulation orale et écrite des contes**

Les contes sont des récits et nous avons, dans les fiches méthodologiques proposées aux enseignants, fait une large place à la reformulation orale et écrite. Avant d'aborder cette phase expérimentale, il convient de nous référer aux propos recueillis auprès des enseignants sur l'intérêt et l'importance des contes.
En effet, 81,25% d'enseignants affirment que les contes permettent aux enfants de bien s'exprimer et 84,37% affirment que les contes enrichissent le vocabulaire de leurs élèves et qu'ils améliorent leur expression orale et écrite.
En effet, nous avons remarqué en phase d'expérimentation que lorsque le conte est en français, la reformulation orale et écrite ne pose pas beaucoup de difficultés. Ainsi, par rapport aux vingt-huit (28) leçons présentées, seules celles portant sur la récolte et l'écriture des contes du milieu n'ont pas donné de satisfaction. Cependant les vingt-quatre (24) autres leçons ont donné des résultats relativement satisfaisant quant à la reformulation orale et écrite. Par exemple, en conjugaison, on demande de reprendre le texte de base en mettant les verbes

aux temps étudiés. Des applications similaires sont demandées en vocabulaire, grammaire, etc. Ce faisant, nous avons un taux de réussite pour la reformulation orale de 85,71% et de reformulation écrite de 57,14%.
Au regard de ces résultats, on peut dire que la reformulation orale et écrite est assez satisfaisante avec les contes.

- **Le taux de réussite des contes.**

Parmi les vingt-huit (28) enseignants ayant présenté les leçons, 24 ont trouvé que les résultats des leçons sont assez satisfaisants. Dans l'ensemble les taux de réussite se situent au-dessus de 70%. Ce faisant, 24 leçons sur 28 ayant été réussies, soit un taux des leçons réussies de 85,71%. Ce qui nous permet de dire que les leçons de français qui ont pour supports les contes réussissent à des taux relativement satisfaisants.

- **Le sentiment de satisfaction des enseignants lorsqu'ils exploitent les contes dans l'enseignement français.**

Les impressions recueillies après chaque leçon auprès des enseignants, permettent de dire que ceux-ci sont satisfaits. En dehors des enseignants ayant expérimenté la collecte et l'écriture des contes du milieu, tous les autres se sont dit satisfaits des résultats obtenus en termes d'objectifs atteints. Pour illustrer cela, nous allons juste prendre trois enquêtés. L'enquêté n° 12 affirme : « *le conte est intéressant et permet à l'enfant de retenir facilement la règle tirée de la discipline sans le résumé dans le cahier* »
Après la leçon d'élocution (fiche n° 8), le maître dit : « *je suis satisfait du travail. C'est attrayant, les élèves participent. L'élocution est plus intéressante avec les contes et permet une participation active des élèves* »
Un autre enseignant (fiche13) ayant présenté une leçon de conjugaison s'exprime en ces termes après la leçon : « *Je suis satisfait. On se rend compte qu'on peut réussir les leçons de français. Cependant, le manque de formation nous handicape. Le texte est attrayant* ».
Après la leçon de lecture, un enseignant nous dit « *l'enfant lit et essaie de comprendre en reformulant. Ça permet plus tard à l'enfant de rendre compte de ce qu'il a lu et à s'essayer à l'écriture de conte* ».
Ces propos illustrent bien que les enseignants sont satisfaits de l'exploitation des contes en français, car du fait que les élèves sont motivés, attentifs et participent activement à la leçon, ils s'approprient vite les contenus des leçons qui leur sont dispensés.
En nous référent à ces quatre indicateurs nous pouvons alors dire que notre troisième hypothèse est confirmée.
Les hypothèses de départ étant confirmées, il reste à faire d des propositions concrètes pour une véritable exploitation des contes dans l'enseignement-apprentissage du français au cours moyen.

V - PROPOSITIONS DIDACTIQUES

Les propositions que nous faisons sont essentiellement d'ordre didactique, voire méthodologique ; elles portent sur les didactiques de la lecture et de la production écrite à partir du conte. Les méthodologies de la conjugaison, de la grammaire, du vocabulaire, de

l'orthographe d'usage peuvent également s'améliorer à partir de l'exploitation pédagogique des contes.

5 – 1 Esquisse d'une méthodologie de la lecture à partir d'un conte

Thème :
Titre :
Objectifs : A la fin de la séance, les élèves doivent être capables de :
-répondre aux questions posées sur le texte ;
-lire de façon expressive le texte ;
-résumer oralement le conte en tenant compte des faits marquants
Durée :
Matériel :
Texte : un conte adapté au niveau des élèves
Révision : Reprise orale du conte précédent (ce conte peut être repris par plusieurs élèves)
Leçon du jour
1- Motivation
2- Lectures silencieuses
3- Questions de compréhension
- Identification du personnage central (le héros) ;
- situation initiale ou situation du début ;
- les étapes chronologiques des faits ou péripéties
- situation finale ;
- leçon de morale.

4 Explication des mots difficiles.
5- Lecture d'essai
6 Déchiffrage des mots difficiles
7 Lecture magistrale
8-Lecture individuelle et dans les groupes entrecoupée de jeux de lecture
  - dictée de mots, de phrases simples ;
  - recherche de mots ;
  - concours de lecture ;
  - lecture sous forme de dialogue si le texte est un dialogue ;
  - Reprise orale du conte par plusieurs élèves (chaque élève ne dit qu'une petite partie du conte).

9- Lecture finale

5 – 2 Esquisse d'une méthodologie de l'écriture de conte recueilli auprès de personnes ressources

Trois grandes phases sont à respecter pour recueillir et écrire un conte selon la méthode d'enquête.
Thème :
Titre :
Objectifs : A la fin de la séance, les élèves doivent être capables de :
- écouter attentivement le conte raconté par une personne ressource ou enregistré ;
- dire le conte en tenant compte des faits marquants de façon chronologique ;
- écrire de façon chronologique ce conte en tenant compte des faits marquants.

1-. La phase de préparation

- sensibiliser les élèves par rapport aux contes ;
- sensibiliser les personnes ressources du milieu ;
- préparer le matériel d'enregistrement si possible ;
- donner aux élèves les prérequis sur les étapes d'un conte et les organiser en groupe selon leur résidence.

2- La phase d'imprégnation et de compréhension en classe

A ce niveau plusieurs situations peuvent se dégager (présence d'un conteur, un enfant servant de personne ressource, l'audition du conte à partir d'un appareil audio, exploitation d'un conte recueilli par un élève) :

- écouter attentivement le conte ;
- identifier le héros par rapport aux autres personnages ;
- faire ressortir la formule introductive et trouver d'autres formules introductives possibles ;
- étudier les faits du conte de façon chronologique : situation initiale, processus narratif et situation finale ;
- écrire les principaux verbes et les mots difficiles au tableau puis les expliquer
- faire reprendre oralement le conte dans ses grandes lignes par quelques élèves ;
- essai individuel d'écriture du conte sur les cahiers.

3- .La phase de production proprement dite (mise en commun)

- faire lire les productions individuelles des élèves ;
- choisir et mettre au tableau la production jugée meilleure et retenue par les élèves ;
- faire lire le texte par l'auteur ;
- procéder à la correction des erreurs orthographiques et grammaticales ;
- lecture du conte par un élève bon lecteur ;
- illustrer le conte ainsi écrit ;
- faire reprendre le conte oralement par plusieurs élèves (chacun dit une partie du conte) ;
- faire écrire le conte obtenu dans le cahier de conte et l'illustrer.

Pour les leçons de grammaire, vocabulaire, conjugaison, orthographe, il est souhaitable que les contes dont les extraits vont servir de supports soient au préalable étudiés en élocution ou en lecture. Dans le cas échéant, ils seront moins motivants et par conséquent moins efficaces. En effet, nous avons constaté que lorsqu'on propose un conte déjà étudié comme support, la motivation est plus grande que lorsque le conte n'est pas connu des élèves.

CONCLUSION

Au Burkina Faso, malgré la richesse des contes, ils sont insuffisamment exploités dans les classes pour enseigner. En dépit de quelques contes qui figurent dans les livres de lecture et qui servent uniquement à la lecture, les contes ne sont pas utilisés comme supports pédagogiques. Cependant, sans en faire un support d'enseignement, il arrive que des acteurs du système éducatif burkinabè, proposent des contes pour évaluer en français. Ce qui nous paraît paradoxal. La faible exploitation des contes a suscité en nous la question de recherche suivante : *comment mieux exploiter les contes africains dans l'enseignement-apprentissage du français au cours moyen ?* Cette question de recherche a conduit à l'élaboration d'hypothèses selon lesquelles la sous exploitation des contes est liée à la non disponibilité des recueils adaptés, à la méconnaissance des stratégies d'exploitation par les enseignants et que les contes intéressent les enfants et peuvent améliorer le niveau des élèves en français. La vérification de ces hypothèses a nécessité la mise en place d'un certain nombre d'instruments en vue de recueillir des données auprès du public cible relevant de notre champ d'étude constitué d'une CEB en milieu rural (Bama) et d'une CEB en milieu urbain (Bobo1). Par cette étude, nous voulons contribuer à améliorer le niveau des élèves en français à travers l'exploitation des contes africains comme supports pédagogiques. Cet objectif ne pouvait pas être atteint que si les causes de la faible exploitation des contes sont connues et si leur intérêt pédagogique est avéré. Alors, il est ressorti de l'étude que les principaux obstacles à l'utilisation des contes comme supports sont : le manque de formation des enseignants à l'exploitation pédagogique des contes ; le manque de recueils de contes adaptés au niveau des élèves dans les écoles ; le manque de documents guides sur l'exploitation des contes dans les écoles ; l'absence de recommandation officielle sur les contes ; l'absence du conte dans les programmes. A ces difficultés, des suggestions et des propositions concrètes ont été faites pour une exploitation plus efficiente des contes à l'école dans le cadre de l'enseignement-apprentissage du français. De plus, l'étude a montré que les contes intéressent les enfants et que leur caractère motivant et attrayant fait qu'ils sont prisés par les élèves. En tout état de cause, il est apparu clairement que les contes présentent un intérêt pédagogique et didactique certain.

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- DIENG SARR, TALL, C., DIOP, F., (1996), *Le conte : mode d'emploi*. Versailles, les classiques africains.

- BELINGA, E. (1985). *Comprendre la littérature orale africaine.* Dakar : Saint-Paul.

- CAUVIN, J. (1980). *Comprendre la parole traditionnelle*. Dakar : Saint Paul.

- CHEIKH, H. K. (1979). *L'aventure ambiguë,* Bussière : Saint-Amand.

- KI-ZERBO, J. (1990). *Eduquer ou Périr*. Paris : L'Harmattan.

- MAKOUTA-MBOUKOU, J-P. (1973), *Le français en Afrique en moire,* Paris : Bordas.

- N'DAK, P., (1984). *Le conte africain et éducation*. Paris : L'Harmattan.

- BASSANE, J. (2007). *Stratégie pour une exploitation du conte à l'école primaire : exemple de la théâtralisation.* Mémoire de fin de formation à l'emploi d'inspecteur de l'enseignement du premier degré. Koudougou : Ecole Normale Supérieure de l'Université de Koudougou.

- CONFEMEN : (1994). *Programme minimum commun du français langue seconde pour l'école élémentaire*. Document inédit.

- CUQ, J-P. (1991). *Le français langue seconde*. Paris. Hachette.

- DORTIER, J-F. (2004). *Dictionnaire des Sciences Humaines*. Auxerre : Cedex, sciences humaines, 875p

- MAURER, B. (1995). *La didactique du français langue seconde. Entre approches communicatives et français de scolarisation.* In IUFM de Montpellier (1995). Tréma n°7/1995.pp :13-25.

- OUATTARA, I. (2013). *Exploitation pédagogique des contes africains : stratégies pour l'enseignement - apprentissage du français au cours moyen. Mémoire de fin de formation à l'emploi d'inspecteur de l'enseignement du premier degré.* Koudougou : Ecole normale supérieure de l'Université de Koudougou.

- OUEDRAOGO, M. (2007) *La rédaction à l'école primaire : Causes des difficultés des élèves et perspectives. Cas des circonscriptions de Ouahigouya et de Namissiguima de la province du Yatenga.* Mémoire de fin de formation à l'emploi d'inspecteur de l'enseignement du premier degré. Koudougou : Ecole Normale Supérieure de l'Université de Koudougou.

- TIBIRI, S. (2003). *La place de la littérature burkinabé écrite dans les manuels de lecture de l'enseignement de Base et son impact sur les élèves : le cas du manuel Burkina Faso, livre de lecture ,sixième année,* Mémoire de fin de formation aux fonctions d'inspecteur de l'enseignement du premier degré. Koudougou : Ecole Normale Supérieure de Koudougou.

- VERDELHAN-BOURGADE, M. (2002). *Le français de scolarisation. Pour une didactique réaliste*. Paris : PUF.

- VIGNER, G. (2001).*Enseigner le français comme langue seconde.* Paris : Clé International.

- YORO, S (2010). *La didactisation du patrimoine oral africain de l'enseignement préscolaire à l'université.* Actes du séminaire sur ***L'élaboration de matériaux pédagogiques*** qui a eu lieu à Dakar du 22 au 25 Mars 2010. P123. www.Unilat.org/data/publications/80.pdf consulté le 10 octobre 2012 à 10h